



Conseil d'administration du 11 juillet 2018

Délibération n° 2018/32

Objet : Création d'un organisme de foncier solidaire (OFS) départemental

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général,

Sur proposition du Président

Le Conseil d'Administration :

- Prend acte des résultats de l'étude
- Mandate le Directeur Général pour poursuivre les réflexions engagées en vue de la création d'un OFS départemental.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée

12 JUL. 2018

Courrier Arrivé